

L'Institut pour la Démocratie en Santé (IPDS)

Recrute son/sa

Délégué(e) Général(e)

- Poste basé à Rennes ou à Paris -

1) Présentation de l'Institut Pour la Démocratie en Santé :

L'Institut pour la démocratie en santé (IPDS) est une entité fondée par le Collectif Interassociatif pour la santé (CISS), l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) et la Fédération Hospitalière de France (FHF).

Il vise à :

- Développer des formations initiales et continues à destination des dirigeants et cadres du système de santé,
- Constituer un Centre de ressources sur l'implication du citoyen et de l'utilisateur dans le champ des politiques de santé et dans le fonctionnement des institutions de santé,
- Initier et favoriser de la recherche/action sur l'expression citoyenne, l'implication de l'utilisateur et la place des représentants des usagers dans le fonctionnement du système de santé, notamment dans l'organisation des parcours de santé

L'Institut dispose d'une équipe composée notamment :

- d'un/une délégué(e) général(e)
- de deux professeurs associés à mi-temps
- d'un ingénieur de formation et/ou d'un ingénieur de recherche

2) Missions du/de la Délégué(e) général(e) :

Rattaché(e) administrativement à l'EHESP, le délégué/la déléguée général(e) est placé(e) sous l'autorité du Comité de pilotage dont il/elle est chargé de préparer et mettre en œuvre les décisions. Il/elle définit la stratégie avec le Comité de pilotage, en lien avec les équipes de l'EHESP, et applique cette stratégie en articulation avec toutes les parties concernées. Il/elle rend compte de son action régulièrement au Comité de pilotage dans le cadre des missions de formations, de recherche et d'expertise de l'IPDS. Il/elle participe aux travaux du Conseil scientifique.

A cette fin, il/elle propose au Comité de pilotage :

- l'organisation interne à l'Institut la plus efficace pour répondre aux ambitions portées par l'IPDS et aux orientations décidées ;
- les thématiques de travail dont il appartient au Comité de pilotage de décider si elles doivent être retenues

Il/elle met en œuvre les orientations du Comité de pilotage en :

- proposant au Comité de pilotage les personnes qui composent l'équipe de l'Institut dans le respect des procédures de recrutement définies par la réglementation, notamment celle relative aux personnels de l'enseignement supérieur ;
- étant responsable de la mobilisation de l'équipe de l'Institut ;
- assurant un partenariat étroit avec les organisations membres du Comité de pilotage ;
- préparant en liaison avec le Comité de pilotage les travaux du Conseil d'orientation et en mettant en œuvre ses propositions
- contribuant à s'assurer que les enseignements dispensés à l'EHESP intègrent au mieux la question de la Démocratie en santé en étroite association avec les équipes pédagogiques concernées;

- développant un partenariat avec les organismes opérant dans le champ sanitaire, que ce soit l'Etat, l'assurance maladie, les agences sanitaires, les fédérations hospitalières, les organisations professionnelles de médecins et de soignants, les associations de patients, etc.
- définissant et mettant en œuvre une politique active de communication sur les actions de l'Institut ;
- participant à l'animation de la politique de recherche coordonnée par l'Institut en lien avec les institutions et instances compétentes.

Il/elle travaille en lien avec les services des institutions partenaires.

Au-delà du financement obtenu sur la base de l'article L. 1114-5 CSP, il/elle exerce un rôle actif dans la recherche de financements complémentaires rendus nécessaires pour la pérennisation de l'IPDS.

3) Compétences requises :

Le/la délégué(e) général(e) doit faire preuve à la fois d'une rigueur sur le plan de la gestion des projets, des budgets (notamment en termes de reddition de comptes et d'activité) et d'une grande souplesse dans l'animation des réseaux.

De formation supérieure, il/elle devra impérativement avoir au minimum une dizaine d'années d'expérience dans le domaine des politiques de santé et, en particulier, sur les questions de la Démocratie en santé.

Titulaire d'un doctorat, il/elle dispose également d'une expérience de formation, de recherche et d'expertise.

4) Candidatures :

Contrat d'une durée de 1 an.

Les candidatures doivent être envoyées **au plus tard le 9 juillet 2015**.

Par courrier :

Monsieur le Directeur de l'EHESP
 Direction des ressources humaines
 Avenue du Prof. Léon Bernard -CS 74312
 35043 RENNES CEDEX

Ou par mail :

ehesp-140450@cvmail.com

Elles doivent être conformes aux dispositions des décrets N° 85-733 du 17 juillet 1985 et N°91-267 du 6 mars 1991.

Pour plus de détails, merci de vous référer au contact ci-dessous :

Procédure administrative :

Marine Hamelin
 Chargée de mission recrutement
 Tél. : 02.99.02.25.44 / Fax : 02.99.02.26.42
 Email : marine.hamelin@ehesp.fr

Profil du poste :

Pour l'EHESP :

Roland OLLIVIER	et	Karine LEFEUVRE
Directeur Institut du Management		Directrice adjointe département des sciences humaines et sociales
Tél. : 02 99 02 29 27		Tél : 06 63 00 36 44
Mail : roland.ollivier@ehesp.fr		Mail : karine.lefeuvre@ehesp.fr

Pour le CISS :

Christian SAOUT
 Secrétaire général délégué du CISS, Collectif Interassociatif Sur la Santé, 10, villa Bosquet - 75007 Paris
 Tél. : 01 53 62 40 36 / 06 07 28 93 58
 Mail : csaout@leciss.org

Pour la FHF :

Dr Maxime CAUTERMAN
 Conseiller médical, FHF, 1 bis, rue Cabanis - CS 41402
 75993 Paris cedex 14
 Tél : 01 44 06 85 05 Mail : m.cauterman@fhf.fr